

SUB VEN TIONS

2023



VILLE DE
Gland

EMPREINTE DURABLE



En octobre 2022, la Ville de Gland a eu l'immense fierté d'obtenir le label Cité de l'énergie Gold en récompense de sa politique énergétique et climatique ambitieuse. La Ville doit également ce succès à sa population, grâce à laquelle le programme de subventions a atteint un nouveau record l'année dernière: plus de CHF 558'000.- ont été redistribués aux Glandoises et Glandois pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le développement durable.

Ainsi, avec cette somme, en 2022:

- 4'200 m² de panneaux solaires ont été installés;
- 10 bâtiments ont renoncé aux énergies fossiles pour se chauffer;
- 120 vélos électriques ont été acquis par la population;
- 2 projets de développement durable ont bénéficié de la nouvelle subvention.

Ravie de cet engouement, la Ville de Gland se dote cette année encore d'un programme audacieux et renouvelle les subventions dans leur intégralité. En outre, afin de répondre à la forte demande pour la rénovation énergétique et les énergies renouvelables, le budget a été revu à la hausse et certaines procédures ont été simplifiées:

- le délai de deux mois pour déposer sa demande pour un abonnement mobilité, l'achat d'un vélo ou d'appareils ménagers efficaces est supprimé;
- la demande de subvention pour les bornes de recharge peut désormais être déposée après l'installation;
- le plafond de la subvention dédiée aux projets de développement durable est augmenté à CHF 8'000.

En utilisant de nouveaux modes de déplacement, en favorisant les énergies renouvelables, et en participant à la rénovation des bâtiments énergivores, nous contribuons ensemble à réduire l'impact environnemental planétaire.

EMPREINTE DURABLE reflète l'engagement de la Ville de Gland: parce que la seule empreinte que nous souhaitons laisser est celle de nos efforts envers la transition énergétique.



La Municipalité
Gland, janvier 2023

HABITAT

SOLUTIONS CONNECTÉES POUR L'INTÉRIEUR

jusqu'à
CHF 500.-

RÉNOVATION ET ISOLATION

jusqu'à
CHF 20'000.-

RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES

jusqu'à
CHF 20'000.-

REGROUPEMENT CONSOMMATION PROPRE

jusqu'à
CHF 4'000.-

ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR LA CHALEUR ÉNERGIES SOLAIRES

entre CHF 500.-
et 20'000.-
pour votre projet

ÉLECTRO MÉNAGER EFFICIENT

20% des coûts,
jusqu'à
CHF 500.-

AUDITS ÉNERGÉTIQUES

jusqu'à
CHF 2'000.-

MO BI LITÉ

TRANSPORT COMMUN

jusqu'à
CHF 200.-

MOBILITÉ PARTAGÉE

(Mobility, Publibike)

jusqu'à
CHF 100.-

BORNE DE RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

jusqu'à
CHF 2'000.-

ACCESSOIRES VÉLO

jusqu'à
CHF 200.-

DEUX-ROUES ÉLECTRIQUE

jusqu'à
CHF 500.-

PRO JETS / INI TIA TIVES

BIODIVERSITÉ

20% des coûts,
jusqu'à
CHF 2'000.-

DÉVELOPPEMENT DURABLE

50% des coûts,
jusqu'à CHF 8'000.-

LOCATION DE VAISSELLE DURABLE

Par la SADEC
jusqu'à CHF 3'000.-

